

pays de l'or
AGGLOMÉRATION



Pépite

FAÇONNONS
L'OR DE DEMAIN

Partageons les défis du territoire

Stéphan Rossignol,

Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,
Maire de La Grande Motte,
Conseiller régional



Vous êtes les premiers acteurs de votre quotidien

Une pépite, c'est un fragment précieux, brut, qui ne demande qu'à être révélé. C'est aussi une découverte rare, une richesse cachée que l'on met en lumière. Enfin, dans une acception plus contemporaine, une pépite peut désigner une personne unique, iconique, disposant de grandes qualités.

Et le Pays de l'Or, qu'és aquò ? 18 kilomètres de littoral, des systèmes lagunaires et des espaces naturels enviés, une biodiversité précieuse, une attractivité touristique florissante, une effervescence économique manifeste ; le Pays de l'Or, c'est avant tout, un territoire de vie.

Aux portes de la Camargue, entre les plaines et la façade littorale, le Pays de l'Or rassemble huit communes : cinq situées en plaine, deux sur le littoral et une à cheval sur l'un et l'autre des secteurs, formant ainsi

un trait d'union naturel et cohérent entre ces paysages complémentaires.

Cet équilibre entre terre et mer forge son identité et ses ambitions. Plus qu'un simple nom, le Pays de l'Or est un territoire riche de ses ressources, de son potentiel à révéler, mais aussi et surtout, de sa population et des talents qui font battre son cœur.

Ce sont eux qui sont au centre de ce projet de territoire, en témoigne la large concertation réalisée avec vous depuis près d'un an. En cela, vous êtes les premiers acteurs de votre quotidien et de votre qualité de vie dans le territoire. Les forces vives, qu'elles soient citoyennes, institutionnelles, économiques, sociales, associatives ou encore culturelles jouent les premiers rôles dans la démarche que nous avons engagée. Car l'ambition de ce document de travail, c'est bien de fixer des caps desquels découleront des solutions opérationnelles pour accompagner les habitants à toutes les étapes de leur vie.

C'est dans cet esprit qu'est né Pépité, le projet de territoire du Pays de l'Or. Son ambition ? Mettre en lumière tout le potentiel de notre territoire en structurant son développement autour de grands enjeux connectés à la réalité tout en répondant efficacement aux besoins concrets des habitants du Pays de l'Or : se nourrir, se loger, se soigner, se déplacer, éduquer, vivre en solidarité...

Aujourd'hui, ce territoire affirme sa souveraineté tout en cultivant des relations de coopération avec ses

voisins. Aux portes de la métropole de Montpellier, en lien avec Lunel Agglomération et en dialogue constant avec Terre de Camargue, il inscrit ses politiques dans une logique de bassin de vie, pour un développement harmonieux et cohérent. Travailler ensemble tout en affirmant notre identité locale est une nécessité, car c'est dans l'équilibre entre ancrage et ouverture que se construit l'avenir.

Mais un territoire ne se construit pas seul. Pépité repose sur une démarche de concertation, impliquant les habitants, les acteurs économiques et les collectivités, afin que chaque voix contribue à façonner l'avenir. Car c'est bien cela dont il s'agit : préparer l'avenir pour nos enfants. Chaque action que nous engageons aujourd'hui doit leur permettre d'évoluer demain dans un environnement prospère, équilibré et durable.

Les défis sont nombreux, notamment face au changement climatique, qui transforme nos manières de vivre et de produire. Plutôt que d'aborder ces transitions avec inquiétude, Pépité choisit de les voir comme une opportunité d'innover, d'inventer de nouvelles solutions et de construire un futur enthousiasmant.

Avec Pépité, le Pays de l'Or ambitionne de révéler tout son éclat, en conjuguant dynamisme économique, bien-être et innovation, pour les générations d'aujourd'hui comme celles de demain. Il nous appartient, main dans la main, de façonner ensemble ce territoire de demain, notre Or de demain.

La concertation pour méthode





10 ans après le premier projet de territoire du Pays de l'Or, élus communautaires et communaux, citoyens membres du Conseil de développement, partenaires et acteurs locaux se sont très largement mobilisés pour écrire cette nouvelle page de notre histoire commune.

Ensemble, nous nous sommes accordés une pause dans l'urgence de la gestion du quotidien, pour nous projeter dans l'avenir et dépasser les limites des compétences et des frontières administratives de nos institutions et de notre territoire.

Cette concertation, inédite dans sa forme et son ampleur, s'est déroulée de mars à décembre 2024.

Pour entamer la réflexion, nous nous sommes questionnés sur les besoins fondamentaux des habitants du Pays de l'Or, à tous les âges : se loger, se nourrir, se déplacer, travailler et entreprendre, se former, se soigner, se divertir, etc... Ainsi nous avons pu avancer, en profondeur et en cohérence avec les modes de vie à l'échelle de la vie quotidienne des habitants.

La co-construction du projet de territoire s'est ensuite déroulée en trois phases :

La phase d'écoute du territoire a été réalisée entre mars et mai 2024.

Celle-ci comprenait les ateliers créatifs avec les élus et les directions de l'agglomération, la rencontre des huit maires et de leurs adjoints, la réalisation d'une enquête citoyenne avec la

participation de plusieurs centaines de contributeurs, les entretiens ciblés auprès de partenaires du territoire et l'analyse de l'action intercommunale déjà à l'œuvre.

La phase de scénarisation a été menée au cours de trois temps forts entre juin et octobre 2024 :

- Le Forum des futurs souhaitables en présence de près de soixante-quatre élus communautaires et communaux et des membres du Conseil de développement, pour partager le diagnostic et définir les enjeux prioritaires et les orientations stratégiques du projet de territoire ;



- Le Forum des futurs possibles, qui a réuni quatre-vingts élus communaux et communautaires, les membres du Conseil de développement (assemblée citoyenne composée de bénévoles habitant les 8 communes du territoire) et les partenaires et acteurs du territoire, pour définir les objectifs opérationnels et les chantiers prioritaires du projet de territoire ;



- Le Forum actions, qui a réuni soixante-cinq élus communaux et communautaires, les membres du Conseil de développement et les partenaires et acteurs du territoire, pour décliner un plan d'action opérationnel.



À l'issue de cette concertation se dégagent 4 grands défis :

**Un territoire de proximité, de service
et de la qualité de vie pour tous**

Un territoire qui prend soin de tous les âges

Un territoire vertueux qui se développe durablement

**Un territoire de solidarité,
de fiertés et de coopérations**

La phase contributive va venir préciser les défis identifiés.

Huit rencontres publiques sont organisées dans les communes autour d'une cartographie du territoire. L'objectif est de faire contribuer les habitants.

Il est à noter également, les contributions, tout au long de la démarche de scénarisation, du Conseil de développement, dont les travaux sont venus enrichir les défis posés.

Suivra la phase de finalisation et de priorisation : à l'issue des réunions publiques du mois de mars et début avril 2025 le récit du projet de territoire entrera dans son ultime phase. Les grandes orientations et leurs déclinaisons

(priorités) seront restituées aux élus communautaires et à la population. Le conseil d'Agglomération de juin 2025 validera l'actualisation du projet de territoire.

Et après ? Le projet de territoire à venir reste une démarche vivante. Tout au long de l'année 2025 les élus (communaux et communautaires) seront amenés à se revoir autour des priorités du territoire afin d'en affiner le contenu. Le Conseil de développement portera également un avis sur le projet arrêté en juin soumis au regard des élus communautaires.

Une pépite, des richesses

6 000 ha

DE TERRES AGRICOLES

40%

DE LA SURFACE AU SOL
EST CONCERNÉE PAR
DES MESURES DE PROTECTION

AÉROPORT

1,8 M

DE PASSAGERS
EN 2023

12 ÉLEVAGES
DE TAUREAUX

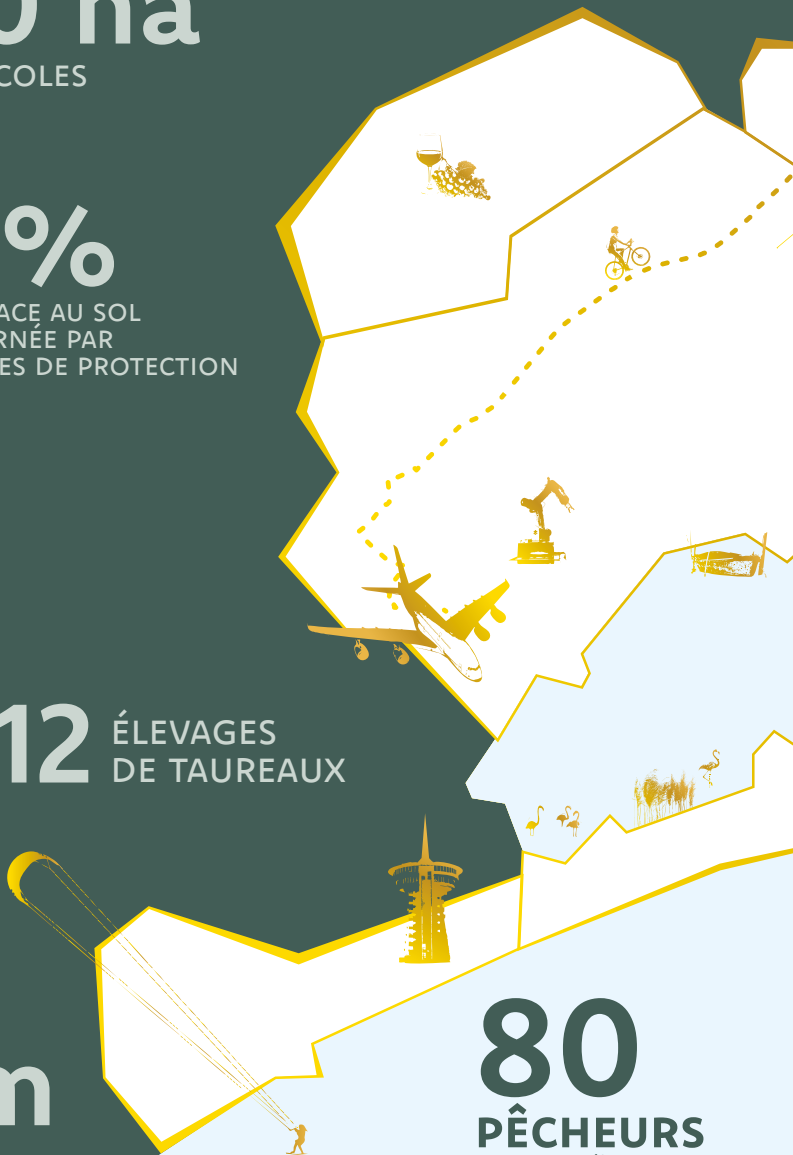
18 km

DE LITTORAL

80

PÊCHEURS

en vente directe
chaque jour





14 ZONES D'ACTIVITÉS

18 555

EMPLOIS EN 2020
soit 1500 emplois créés
entre 2014 et 2020

4^e BASSIN D'EMPLOI DE L'HÉRAULT

UNE BIODIVERSITÉ UNIQUE

VOIE VERTE ET EURO VÉLO 8,
2 axes structurants
pour les mobilités douces

6 000

TRAVAILLEURS SAISONNIERS
CHAQUE ANNÉE

+ 5 300

EMPLACEMENTS BATEAUX



DÉFI 1

Tissons nos proximités

Notre premier engagement concerne la qualité de vie des quelques 45 000 habitantes et habitants qui vivent sur le territoire. Cadre naturel et paysager d'exception, climat, localisation géographique, taux d'équipements et de services plus élevés que la moyenne... nos habitants bénéficient d'une qualité de vie remarquable (comme le soulignent les résultats de l'enquête citoyenne réalisée en 2024), qui participe au bien vivre de chacun et plus globalement, à l'attractivité du Pays de l'Or.

Qu'ils habitent le littoral ou la plaine, qu'ils soient écoliers, actifs ou retraités, apporter des réponses concrètes et efficaces aux besoins quotidiens de chacun est au cœur de nos priorités. L'enjeu toutefois est de taille !

Comment garantir une équité de traitement pour tous les habitants ? Comment répondre aux besoins de chacun ? Comment garantir l'équilibre territorial entre le nord et le sud du territoire ? Entre petites et grandes communes ? Et surtout, quels sont les besoins prioritaires sur notre territoire ?

Dans le cadre de nos réflexions nous avons identifié plusieurs enjeux prioritaires :

- Développer et structurer l'offre de services et commerces du quotidien
- Faciliter l'accès à un logement adapté aux besoins de chacun
- Optimiser et faciliter les déplacements quotidiens
- Valoriser l'économie de notre territoire, pour garantir les emplois d'aujourd'hui et de demain.

Pour garantir une qualité de vie équivalente sur l'ensemble de notre territoire, nos huit communes s'engagent en faveur d'un aménagement et d'une organisation du territoire concertés et solidaires, au service de l'équilibre territorial, d'un accès équitable aux services et équipements de tous les jours et de l'amélioration du quotidien de tous leurs habitants.

Dialoguons autour des besoins

- **Dynamiser le commerce et revitaliser les centres-bourgs et centres-villes**
- **Faciliter l'accès aux services publics**
- **Apaiser l'espace public et encourager les alternatives pour les trajets courts**
- **Permettre l'accès de chacun à un logement correspondant à ses besoins**
- **Accueillir et accompagner l'installation d'entreprises**
- **Soutenir les agriculteurs du territoire**
- **Développer l'économie bleue**

DÉFI 2

Prenons soin de chacun



Prendre soin de chacun, à tous les âges de la vie, constitue un des défis d'avenir.

Pour cela, nous souhaitons avant toute chose faire de la santé une priorité du nouveau projet de territoire. Cela implique, outre l'accès aux soins et aux personnels soignants, la promotion d'une vie saine à travers l'accès de tous à des espaces verts, des infrastructures sportives et des solutions de mobilités actives, pour encourager les comportements favorables à la santé.

Outre la santé, une attention particulière sera accordée à la protection et à l'épanouissement de nos enfants et de nos jeunes : école, sport, culture, loisirs, lien social...

Sur notre territoire, où un habitant sur deux a plus de 60 ans, « prendre soin » c'est évidemment anticiper et accompagner le vieillissement de la population. Cela implique de mettre en place des dispositifs qui répondent aux besoins spécifiques des personnes âgées : accès aux soins, aide à domicile, adaptation des logements, des infrastructures de transport accessibles... C'est aussi et surtout, développer les liens intergénérationnels et accompagner le vivre ensemble et la transmission des savoirs et des savoir-faire entre les générations. Des passerelles indispensables.

Dialoguons autour des besoins

- **Accès aux soins, infrastructures sportives et solutions de mobilités actives pour encourager les comportements favorables à la santé, protection et épanouissement de nos enfants et de nos jeunes.**
- **Accompagnement de nos anciens et lutte contre l'isolement. L'humain est au centre de notre projet de territoire pour faire au quotidien de la garantie de la dignité des personnes les plus vulnérables une priorité.**

DÉFI 3

Composons un territoire plus vertueux



Notre territoire et ses habitants, nos écosystèmes et nos ressources naturelles, nos entreprises et nos activités économiques seront confrontés, à l'avenir, à des chocs et des crises de nature et d'ampleur inédite. Il est de notre devoir d'anticiper les changements à venir, de nous y préparer, de nous protéger et de faire évoluer ce qui doit évoluer.

La résilience du Pays de l'Or repose sur des évolutions profondes, notamment un aménagement du territoire pensé pour limiter l'urbanisation excessive et préserver les espaces naturels et agricoles et une véritable stratégie d'anticipation et d'adaptation au changement climatique et ses conséquences (inondations, sécheresse, vagues de chaleur...), en adaptant nos infrastructures et nos modes de vie et en préservant nos ressources, en particulier l'eau. Cela implique une véritable sobriété dans la consommation des ressources non renouvelables (énergie, matières premières, sols...), mais aussi le développement d'une certaine autonomie vis-à-vis d'approvisionnements ou de dépendances externes (production d'énergies renouvelables, production agricole...).

Dialoguons autour des besoins

- **Développer la production d'énergie renouvelable et mettre en place une stratégie pour devenir un territoire à énergie positive.**
- **Lutter contre le gaspillage par le développement de l'économie circulaire et le réemploi.**
- **Développer des mobilités douces et décarbonées.**
- **Protéger et restaurer la qualité des cours d'eau et de la ressource en eau potable par le développement de l'agroécologie sur les zones de captage ou à fort enjeu « eau ».**

DÉFI 4

Cultivons nos fiertés, nos solidarités



Les traditions du Pays de l'Or sont profondément ancrées dans son histoire, sa géographie et son environnement naturel. Elles sont marquées par une forte identité camarguaise, où se mêlent fêtes populaires, traditions équestres et bovines, gastronomie et architecture locales. Ces éléments participent à une culture locale vivante, où le respect des traditions se conjugue avec l'accueil chaleureux des habitants et des touristes. La nature et le cadre naturel remarquables du territoire constituent également l'identité de ce territoire d'exception.

Le Pays de l'Or souhaite entretenir cette dynamique collective de valorisation de ses spécificités, de ses réussites, basée sur l'unité des habitants, la coopération et la solidarité. Cela implique une collaboration renforcée entre le territoire et ses communes, mais également entre le territoire et ses habitants, ou encore le territoire et ses voisins.

Dialoguons autour des besoins

- Protéger et valoriser l'identité, les patrimoines, les traditions et les savoirs locaux, auprès de la population locale et des touristes.
- Protéger et valoriser notre terroir et notre littoral.
- Animer de nouvelles formes de partenariats entre le Pays de l'Or, ses communes et les territoires voisins.
- Faire de l'initiative citoyenne et entrepreneuriale une source d'inspiration.

et après ?

Avec ce nouveau projet de territoire, le Pays de l'Or franchit une nouvelle étape de son existence et affirme sa volonté d'agir, d'innover et de construire un avenir plus vertueux, solidaire et équilibré pour l'ensemble de ses habitants. Au terme d'un travail collectif d'une ampleur inédite, associant élus, citoyens, acteurs économiques et institutionnels, une ambition claire se dessine : faire du Pays de l'Or un territoire où la qualité de vie se conjugue avec la transformation écologique, l'équité sociale et la dynamique économique.

Mais ces ambitions ne sauraient être portées seules. Les défis qui s'annoncent : adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles, développement d'une économie résiliente et innovante, nécessitent une mobilisation à l'échelle intercommunale. C'est en renforçant la coopération avec les huit communes du territoire et en travaillant étroitement avec les territoires voisins que nous serons en mesure de mettre en œuvre des stratégies efficaces et adaptées aux enjeux locaux.

Dans cette perspective, le dialogue avec Montpellier Méditerranée Métropole, la Communauté de Communes Terre de Camargue, la Communauté d'Agglomération du Pays de Lunel et les autres intercommunalités voisines sera essentiel. Ensemble, nous pourrons développer des solutions partagées en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de gestion des ressources naturelles et de structuration des filières économiques locales.



Pépite

FAÇONNONS
L'OR DE DEMAIN

L'heure est à l'action. Le Pays de l'Or s'engage à faire de ce projet une feuille de route consciente, vivante et évolutive, au service de toutes et tous.

Nos engagements ne resteront pas de simples intentions : ils se traduiront par des réalisations concrètes et des expérimentations audacieuses. C'est notre richesse !

Ensemble, élus, citoyens, partenaires institutionnels et économiques, nous avons l'opportunité d'écrire une nouvelle page pour le territoire Pays de l'Or, une page tournée vers un avenir solidaire, vertueux et ambitieux.

À nous de transformer cette vision
en réalité concrète.

**Ensemble,
façonnons l'Or de demain !**

pays de l'or
AGGLOMÉRATION

paysdelor.fr

